

ALCOOLS - CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Les alcools et produits assimilés ou issus des alcools

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer la réglementation douanière et fiscale spécifique aux produits soumis à accises
- Identifier, compléter et gérer les documents liés aux transports de ces produits
- Gestion d'un EFS - Entrepôt Fiscal Suspensif.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Domaines viticoles, brasseurs, cavistes, ... :

- Services comptables et financiers,
- ADV, achats et logistique.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables et collaborateurs.

Pré-requis : Connaissances élémentaires en matière d'opérations douanières.

Niveau :

Professionnel
 Avancé
 Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Spécialiste Douane / Contributions indirectes.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

PRÉSENTATION DE LA DGDDI - DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

- Son organisation & son rôle

L'EA - ENTREPOSITAIRE AGRÉÉ

- Statut et obligations
- Numéro d'accises
- Caution

TENUE DE LA CM - COMPTABILITÉ MATIÈRE ET OBLIGATIONS DÉCLARATIVES DE L'EA

- CM - Comptabilité Matière
- DRM - Déclaration Récapitulative Mensuelle et liquidations
- CIEL - Contributions Indirectes En Ligne
- DAI - Déclaration Annuelle d'Inventaire

LA FISCALITÉ DES ALCOOLS ET BOISSONS ALCOOLIQUES

- Classement et fiscalité des alcools et boissons alcooliques
- Gestion des liquidations et exonération

CIRCULATION DES BOISSONS SOUMISES À ACCISES

- Le champs d'application
- Les différents statuts des produits :
 - En droits acquittés
 - En droits suspendus
- EMCS – Excise Movement and Control System
- Les documents de circulation et CM :
 - DAE/DAA/DSA/CRD
 - PRODOUANE / GAMMA ou ERP
- Contrôles internes : émissions et apurements

CONTRÔLES CONTRIBUTIONS INDIRECTES : RISQUES ET SANCTIONS

- Les principes
- Les pouvoirs de la Douane
- Les étapes d'un contentieux CI
- Droit à l'erreur et loi ESSOC - Loi pour un « État au Service d'une Société de Confiance ».

TARIFS par personne	1 JOUR 7 heures
Société	760 € HT
Cabinet d'expertise-comptable	570 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation

